

## Témoignage authentique d'un capitaine de compagnie.

**Cette nuit-là, dans l'hôtel de La Lune...**



Orthez. L'hôtel de La Lune.

**Préparant ses chroniques des temps de la guerre de Cent Ans, une vingtaine d'années après cette part des événements, Jehan Froissart avait souhaité entendre le récit des chevauchées des Compagnies de la bouche même d'un de leurs capitaines les plus célèbres et valeureux, le Bascot de Mauléon. Lors de cette nuit prodigieuse, à Orthez, dans la taverne de l'hôtel de La Lune, les yeux plongés dans les yeux du chroniqueur, le Bascot de Mauléon raconta<sup>1</sup>...**

---

<sup>1</sup> Nous vous donnons ici le texte intégral de Froissart. Nous avons cependant transcrit dans l'orthographe de notre XXIe s les mots les plus complexes afin d'en rendre la lecture plus fluide. Nous avons laissé le plus possible de la graphie de Froissart, Picard qui vécut en Angleterre et en Languedoc. Il écrit comme il entend, avec les tournures de la charnière des XIV et XVe s. Lorsque nécessaire, nous avons remplacé les S, es, écrits par Froissart par des Z et des accents circonflexes qui n'étaient alors pas en usage. Nous avons divisé les phrases les plus longues et inséré une ponctuation alors peu usitée. Ecoutez les mots ou lisez à haute voix. Certes cela trahit un peu l'usage de ce temps. Exemple : Froissart écrit « mille frans » ce que nous transcrivons par « mille francs ». Nous avons davantage transcrit le début du texte, pensant que peu à peu vous vous habituerez et aurez de moins en moins besoin de transcription. Ceux qui voudront lire Froissart dans sa graphie originelle se dirigeront vers les éditions mentionnées ailleurs dans ce site. Régalez-vous de ce texte qui vous offre à entendre le parler du Moyen Âge. Nous vous souhaitons une bonne lecture !

« Là vis-je venir ung escuier<sup>2</sup> gascoing qui s'appelloit le Bascot de Mauléon et pouvoit avoir pour lors environ cinquante ans. Appert homme d'armes par semblant et bien hardi et descendu en grant arroy à l'ostel où j'estoie logé à Orthais<sup>3</sup> à La Lune, sur Ernaulton du Pin. Et faisoit mener sommiers autant comme ung grant baron, et estoit servi, lui et ses gens, en vaisselle d'argent. Et quant je l'ouïs nommer et perçus que le conte de Fois et chascun le festoioit, je demanday à messire Espang de Lyon :

« Sire, n'est-ce pas l'escuier qui se party du chastel de Trigalet quant le duc d'Angou sist<sup>4</sup> devant Mauvoisin ? »

« Oui respondit le chevalier, c'est ung moult bon homme d'armes pour le présent et ung bon capitaine. »

Sur ceste parole, je m'acointay de luy, car il estoit en mon hostel descendu et logé et m'en aida à aquointier ung sien cousin gascoing, duquel j'estoie moult bien, lequel estoit capitaine de Carlat en Auvergne et s'appelloit Ernaulton. Et aussi fist le bourg' de Campanne. Et tout ainsi que l'on parle et devise d'armes une nuit après souper séant au feu et attendant la my-nuit que le comte de Fois, Gaston Phoebus, devoit aller souper, son cousin le mist en voie de parler et de recorder de sa vie et des armes où en son temps il avoit esté à tant de pertes comme de profits.

Et trop bien lui en souvenoit. Si me demanda

« Messire Jehan avez-vous point en vostre histoire ce dont je vous parleray ? »

Je lui respondis :

« Je ne sais. Aye ou non, faites vostre compte, car je vous ouïs volentiers parler d'armes, mais il ne me peut pas de tout souvenir. Et aussi je ne puis pas de tout avoir esté informé. »

« C'est voir, » respondit l'escuier

#### **A ces mots il commença son conte et dit ainsi :**

« La première fois que je fus armé ce fut sous le captal de Buch à la bataille de Poitiers, et, de ma bonne étrenne, j'eus en ce jour trois prisonniers, ung chevalier et deux escuiers qui me rendirent l'un parmy l'autre trois mille francs. L'autre année après je fus ou voyage de Prusse avecques le comte de Fois, Gaston Phoebus, et le captai son cousin, de laquelle charge estoie. Et à nostre retour à Meaulx-en-Brie nous y trouvâmes la duchesse d'Orléans et grant nombre de dames et damoiselles qu'un gros nombre de Jaques<sup>5</sup>, de Beauvoisis, avoient encloses<sup>6</sup> au marché de Meaulx et les eussent efforcées et violées si Dieu proprement ne nous eust là envoyés. Bien eust esté en leur puissance car ils estoient plus de dix mille et les princesses et toutes les dames estoient toutes seules. Nous les délivrâmes de ce péril, car il y eut morts des Jaques plus de six mille sur la place et reversé aux champs tellement que oncques puis ne se rassemblèrent ni rebellèrent.

« **Pour ce temps estoit une trespve<sup>7</sup> entre le roy de France et le roy d'Angleterre** mais le roy de Navarre faisoit guerre pour sa querelle au régent et au roiaulme de France. Le comte de Fois retourna en son pays mais mon maistre le captai demeura et moy avecques en la compaignie du roy de Navarre pour ses deniers et à gages. Et lors fusmes-nous, avecques les aidans que nous avions, au royaume de France et par espécial en Picardie. Si nous tenismes en Picardie et y fismes une forte guerre, et prismes moult de villes et de chasteaulx en l'éveschié de Beauvais et estions pour lors tous seigneurs des champs et des rivières, et y conquismes-nous et les nostres très-grant finance.

« Quant les trespves furent faillies de France et d'Angleterre, le roy de Navarre cessa sa guerre, car l'en trouva ung traité de paix d'entre le régent et luy. Alors le roy

---

<sup>2</sup> Ecuyer.

<sup>3</sup> Orthez.

<sup>4</sup> Quand le duc d'Anjou, Louis, fils de Jean le Bon, mit le siège devant Mauvoisin. Du verbe « seoir », disparu, dont il reste « séant ; séance ; il sied. »

<sup>5</sup> Jaques : paysans.

<sup>6</sup> Encloses : emprisonnées.

<sup>7</sup> Trêve. Les rois de France et d'Angleterre ont signé un traité interrompant les combats (Brétigny. 1360).

d'Angleterre passa la mer en très-grant arroy et vint mettre le siège devant la cité de Reims et là manda-il le captai mon maistre le quel se tenoit à Clermont-en-Beauvoisis et faisoit guerre à tout le pays pour luy. Nous venismes devers le roy et ses enfants. »

Adont me dist l'escuier :

« Je croy bien que vous savez toutes ces choses et comment le roy d'Angleterre passa et vint devant Chartres et comment la paix y fut faite des deux roys. »

« C'est vérité, respondi-je car je l'ay tout au long et les traités comment ils furent faits.»

Lors reprist le bascot de Maulion sa parole, et dist :

« Quant la paix fut faitte entre les deux roys de France et d'Angleterre il convint toutes manières de gens d'armes et compagnies parmy le traité de la paix vider et laisser les forteresses et tous les chasteaulx que ils tenoient. Adont s'acquelièrent toutes manières de gens et de povres compagnons qui avoient appris les armes, et se remisrent ensemble. Et eurent plusieurs capitaines conseil et avis ensemble quelle part ils se traïroient<sup>8</sup> et dirent ainsi que se les deux roys avoient fait paix ensemble si les convenoit-il vivre. Si s'en vindrent en Bourgoingne et là avoit capitaines de toutes nations Anglois, Gascoings, Escots, Espaignols, Navarrois, Allemans, et gens de tous pays assemblés et j'y estoie comme capitaine. Et nous en trouvâmes aval la Bourgoingne et sur la rivière de Loire plus de douze mille, que ungs que-autres. Et vous dis que là en celle assemblée avoit très-bien<sup>9</sup> de trois à quatre mille d'adroits gens d'armes aussi appers et aussi duits et subtils de guerre comme nulles gens pourroient estre pour adviser une bataille<sup>10</sup> et prendre tout à son avantaige et pour eschieller et assaillir villes et chasteaulx aussi duits et aussi nourris que gens pourroient estre. Et trop bien le monstrâmes à la bataille de Brignais. Nous nous ruâmes jus le connestable de France le conte de Forests<sup>11</sup> et bien deux mille lances la plus part chevalliers et escuiers. Ceste bataille de Brignais fist moult grant profit aux compagnons, car par avant ils estoient tous povres. Si devindrent là tous riches de bons prisonniers et de villes de forteresses et de bons chasteaulx et riches maisons qu'ils prirent en l'archeveschié de Lyon et sur la rivière du Rosne<sup>12</sup>. Et ce parfist leur guerre quant ils gagnèrent le Pont-Saint-Esprit car ils faisoient guerre au pape et aux cardinauls et n'en pouvoient estre quittes ni n'eussent esté jusques à ce que les compagnons eussent tout honny et tout destruit. Mais ils trouvèrent ung moyen moult subtil car ils mandèrent au pays de Piémont en Lombardie le marquis de Montferrat ung bien vaillant chevallier le quel avoit guerre au seigneur Galléas de Millan. Quant le dit marquis fut à moult bel estat venu en Avignon, le pape et les cardinauls traittièrent avec luy. Et il parla aux capitaines anglois, gascoings et allemans et traitta parmy soixante mille francs que le pape et les cardinauls payèrent tout comptant à plusieurs capitaines de ces routes<sup>13</sup>, tels que messire Jehan Hackoude<sup>14</sup> ung moult vaillant chevallier anglois et messire Robert Briquet, Carsuelle<sup>15</sup>, Naudon le Bagerant le bourg de Breteuil, le bourg Camus, le bourg de l'Espare, Munde Batailler et plusieurs autres. Si s'en chevauchièrent en Lombardie, et rendirent le Pont-Saint-Esprit, et emmenèrent de toutes les routes bien les six pars. Mais nous demeurâmes derrière, messire Seguin de Batefol, messire Jehan Jouel, messire Jaques Planchin, Lamit, messire Jehan l'Aymery le bourg de Pierregorth<sup>16</sup>, Loys Raymbault, le Limousin, Jaques Tiquerel, moy et plusieurs autres. Et tenions Auque, Saint-Clément, la Barelle, la Terrade, Brunay, le Pont-Saint-Denis, l'ospital de Ortifort et plus de soixante autres bons chasteauls en Masconnois, en Forests, en Bellay<sup>17</sup> et en Basse-Bourgoingne et sur la rivière de Loire. Et

---

<sup>8</sup> Où ils iraient.

<sup>9</sup> Il y avait bien...

<sup>10</sup> Pour organiser une armée.

<sup>11</sup> Forez

<sup>12</sup> Rhône.

<sup>13</sup> Troupes.

<sup>14</sup> John Hawkwood.

<sup>15</sup> John Creswell.

<sup>16</sup> Le bourg de Périgord : peut-être l'Espiole.

<sup>17</sup> Velay.

raenchonions<sup>18</sup> tout le pays, ne l'on ne pouvoit estre quitte de nous ne pour bien payer ne autrement. Et prenismes par nuit d'eschielle la Charité et là tenismes bien ung an et demy et estoit tout nostre depuis la rivière de Loire jusques au Puy en Auvergne<sup>19</sup> car messire Seguin de Batefol avoit laissé Auce, et tenoit la Brude<sup>20</sup> en Auvergne où il eut du profit ou meismes pays cent mille francs, et dessoubs Loire jusques à Orléans, et aussi toute la rivière d'Allier. L'Arceprestre<sup>21</sup> qui lors estoit capitaine de Nevers et qui estoit bon François, n'y pouvoit remédier, fors tant qu'il congnoissoit les compaignons pour quoy à sa prière on faisoit bien aucune chose pour luy. Et fist le dit Arceprestre adont ung trop grant bien pour le pays de Nivernois car il fist fermer la cité de Nevers. Autrement elle eust esté perdue et courue par trop de fois car nous tenions bien en la marche, que villes, que chasteaulx, plus de vingt-sept. Il n'estoit chevalier ni escuier, ni riche homme, mais il estoit apactis<sup>22</sup> à nous, qui osast yssir<sup>23</sup> hors de sa maison et ceste guerre faisions lors au veu et au tiltre du roy de Navarre qui nous entretenoit.»

« Or vint la bataille de Cocherel dont le captal pour le roy de Navarre fut chef, et s'en allèrent devers luy, pour faire meilleure guerre, plusieurs chevalliers et escuiers de nostre costé et le vinrent servir à deux cens lances messire Jaques Planchin et messire Jehan Joue<sup>24</sup>. Je tenoie lors ung chastel que l'on appelle le Becq d'Aillier assez près de la Charité en allant en Bourbonnois et avoie quarante lances dessoubs moy<sup>25</sup>, et fis pour ce temps ou pays en la marche de Moulins moult grandement mon profit et environ Saint-Poursain<sup>26</sup> et Saint-Pierre-le-Moustier. »

« Quant les nouvelles me furent venues que le captal mon maistre estoit en Constantin et là assambloit gens a pover pour le grant désir que j'avoie de le veoir je me partis de mon fort à douze lances, et me boutay en la route de messire Jehan Jouel et messire Jacques Planchin. Et, sans dommaige, ni rencontre, venismes devers le captal. Je croy bien que vous avez en vostre histoire toute la besoingne ainsi comme elle se porta. »

« C'est vérité dis-je. La fut pris le captal, et mort messire Jehan Jouel et messire Jacques Planchin. »

« Il est vérité, respondi le bascot de Mauléon. Je fus là pris, mais trop bien m'en chey et advint ce fut d'un mien cousin et cousin à mon cousin, qui est le bourg de Campan, et l'appelloit-on Bernard de Tharide. Il mourut depuis en Portingal en la besoingne<sup>27</sup> de Juberoth. Le dit Bernard de Tharide qui lors estoit de la charge messire Amanieu de Pommiers, me raenchonna<sup>28</sup> sur le champ à mil francs et me donna bon conduit pour retourner à mon fort à Bech-d'Aillier. Incontinent que je fus venu à mon fort j'appelai l'un de mes varlets<sup>29</sup> et comptai mille francs et luy chargai. Il les porta à Paris et m'en rapporta bonne descharge et bon acquit par belle quittance. »

« En celle propre saison, messire Aymery, ung chevalier anglois, le plus grant capitaine que nous eussions, chevauchoit, et s'en venoit costoiant la rivière de Loire pour venir à la Charité. Si fut rencontré par l'embusche<sup>30</sup> du seigneur de Voudenay et des gens de l'Arceprestre. Ils furent plus forts que luy et le ruèrent jus. Et depuis, il fut raenchonné à trente mille francs. Il les paya tous comptans. De sa prise et de son dommaige il eut

---

<sup>18</sup> Rançonions.

<sup>19</sup> Le Puy en Velay.

<sup>20</sup> Badefol avait quitté Anse et tenait Brioude.

<sup>21</sup> Arnaud de Cervolles, dit l'Archiprêtre.

<sup>22</sup> Allié.

<sup>23</sup> Sortir.

<sup>24</sup> Jean Jouel, tué à la bataille de Cocherel.

<sup>25</sup> Sous mon commandement.

<sup>26</sup> Saint-Pourçain.

<sup>27</sup> En la bataille, en l'armée.

<sup>28</sup> Rançonna.

<sup>29</sup> Valets.

<sup>30</sup> Embuscade.

trop desplaisance et jura que jamais ne rentreroit en son fort sans les avoir reconquis. Adont il recueillit grant nombre de compaignons et vint à la Charité-sur-Loire et pria aux capitaines à Lamit à Carsuelle au bourg de Pierregort et à moy qui là estois allé esbatre que nous voulsissions<sup>31</sup> chevaucher avecques luy. Nous luy demandasmes quelle part<sup>32</sup>.

« Par ma foy dit-il, nous passerons la rivière de Loire au Port-Saint-Thiebault et irons prendre et eschieller la ville et le chasfel de Sancerre. J'ay voué et juré que jamais je n'entrerais en fort que j'aye vu de près les enfants de Sancerre. Se nous pouvions avoir les enfants de dedens Jehan, Loys et Robert et la garnison de la ville et du chastel nous serions recouvrés et seigneurs du pays. Ainsi vendrions-nous légèrement à nostre intention car orendroit nuls par delà Loire ne se donne garde de nous et le séjour ici ne nous vaut rien. »

« C'est vérité » respondismes-nous. Tous luy eusmes en convent et nous ordonnasmes sur cel arrest à toute diligence.

« Or advint, dit le bascot de Mauléon, que nostre affaire fut sue en la ville de Sancerre car pour ce temps il y avoit ung capitaine, vaillant escuier, natif de Bourgoingne, des basses marches, qui se nommoit Guichart Albiegon, lequel s'acquitta moult vaillamment et grandement de garder la ville et le chastel de Sancerre et les enfants et seigneurs. Car tous trois estoient chevaliers à ce jour. Guichart avoit ung frère moine en l'abbaye de Saint-Thiebault, qui n'est pas moult loin de Sancerre. Si fut envoyé ce moine, frère à Albiegon, à la Charité-sur-Loire de par son frère pour rapporter une raenchon d'un pactis<sup>33</sup> que aucunes villes de dessus le pays devoient. L'on ne se donna mie garde de ce moine. Il sut (comment ce fut, je ne sais) toute nostre intention et entreprise, et tous les noms des capitaines tenant forteresses et chasteaulx de environ la Charité. Et leurs charges et aussi à quelle heure et où et comment ils devoient passer la rivière au Port-Saint-Thiebault. Sur ce point il retourna à Sancerre, et informa son frère de toute nostre emprise, et les trois chevaliers pareillement. Adonc, tous ensemble, eurent regard à leur fait et se pourveirent, au plus tost qu'ils purent, contre nostre emprise car ils mandèrent l'affaire aux chevaliers de Berry et de Bourbonnois et aux capitaines et gentils hommes des garnisons de là entour. Et tellement firent qu'ils se retrouvèrent ensemble très-bien quatre cens lances de bonnes gens et il proposèrent une moult belle embusche de deux cens lances au dehors de Sancerre en ung bois. »

« Nous partismes au soleil levant de la Charité, et tout ordonnéement nous chevauchasmes le bon pas et venismes à Peully. Et là dessous au port avions fait venir grant foison de bateaulx pour nous passer et nos chevaux. Et passasmes tout bellement outre la rivière de Loire ainsi que ordonné l'avions et fusmes tous outre<sup>34</sup> environ mie-nuit, et passoient nos chevaux tout bellement. Et pour ce que il adjournoit<sup>35</sup> nous ordonnasmes cent lances des nostres à demeurer derrière pour garder les chevaux et la navie. Et, le demourant, nous musmes bon pas et passasmes tout outre l'embusche. Oncques ne s'ouvry sur nous et quant nous feusmes outre environ le quart d'une bonne lieue, ils saillirent hors, et tantost vinrent sur ceulx qui estoient au rivage et se boutèrent entre eux, et les desconfirent de fait et tous furent ou mors ou pris, et les chevaux conquis et la navie arrestée. Et montèrent sur nos chevaux, et férèrent à pointe d'esperons tellement qu'ils furent aussi tost à la ville comme nous. On cria partout « Nostre-Dame Sancerre » car le conte si estoit là avecques ses gens et messire Loys et messire Robert avoient fait l'embusche. Et là fusmes-nous enclos de grant manière, et ne savions ou quel entendre. Et là il y eut grant pousseis de lances car ceulx qui estoient à cheval aussi tost qu'ils furent sur nous ils mirent pied à terre et nous assaillirent fièrement. Et ce qui trop nous greva, ce fut que nous ne nous pouvions eslargir car nous estions entrés en ung chemin lequel, des deux costés, estoit enclos de haultes haies et de vignes. Et encoires entre eux qui cognoissoient le pays et le chemin une quantité

---

<sup>31</sup> Veuillons.

<sup>32</sup> Nous lui demandâmes vers quelle région.

<sup>33</sup> Le pactis était une taxe imposée par les compagnies en échange de la protection apportée aux habitants.

<sup>34</sup> Au-delà de la rivière. Sur la berge opposée.

<sup>35</sup> Quand le jour se levait.

d'eulx et de leurs varlets estoient montés amont les vignes, qui nous jettoient pierres et caillous tellement qu'ils nous froissaient et rompaient tous. Nous ne pouvions reculer et si avions grant peine au monter contre la ville qui est sur une montagne.

Là fusmes-nous moult travaillés et là fut navré au corps tout oultre messire Aymery, nostre souverain capitaine, et qui là nous avoit menés, de la main de Guichart Albiegon, et le prist et mist grant peine à le sauver, et le bouta en la ville en une maison et le fist couchier sur ung lit et dist Guichart à l'oste de la maison :

« Gardés-moy<sup>36</sup> bien ce prisonnier et faites diligence qu'il soit estanchié de sa plaie car il est fort travaillé. Et, s'il peut eschapper sans mort il me rendra volentiers vingt mille francs ou plus. » Après ces paroles, Guichart laissa, comme dit est son prisonnier, et retourna à la bataille, et y fut moult bon homme d'armes avecques les autres. Et là estoient en la compagnie des trois frères chevaliers de Sancerre et venus pour l'amour des armes et pour aider à garder et deffendre le pays, messire Guichart Daulphin, le sire de Mornay, messire Gérard et messire Guillemme de Bourbon, le sire de Goussant, le sire de la Pierre, le sire de la Palice, le sire de Meney, messire Loys de la Croise, le sire de la Faiète et plusieurs autres. Et vous dis que ce fut une bataille moult dure et ung rencontre moult félon. Et nous tenismes et deffendismes tant que nous pusmes et tant que d'un costé et d'autre en y eut plusieurs occis et navrés, et, à ce qu'ils monstroient, ils nous avoient plus chiers<sup>37</sup> à prendre en vie que morts. Là fusmes-nous tous pris, Carsuelle et Lamit, Naudon, le bourg de Pierregort, Espiote, le bourg de l'Espare, Augerot le Mongis, Philippe de Roe, Pierre de Courton, Pesat de Paumières, le bourg d'Ermesen et tous nos compaignons de là environ. Si fusmes menés au chastel de Sancerre et là conjouis à grant joie. Ne oncques ou roiaulme de France les compaignons tenant *routes* ne perdirent si très-grossement pour ung jour comme ils firent là. Toutesfois Guichart Albiegon perdit son prisonnier par sa grant négligence car l'oste à qui il l'avoit recommandé pour le faire estanchier le laissa tant saignier qu'il en mourut. Et ainsi finit Jehan Aymery.

« Par cette prise et cette desconfiture qui fut dessoubs Sancerre, la Charité-sur-Loire fut rendue aux François et toutes les garnisons de là environ. Parmi ce que nous fusmes tous quittes de nos prisons et eusmes sauf-conduit de partir et passer hors du royaume de France et aller quelque part que il nous plairoit. Et nous advint si bien à point en cette saison que messire Bertran du Glayaquin<sup>38</sup> le sire de Beaujeu, messire Ernoul d'Andrehem<sup>39</sup> et le conte de la Marche emprindrent le voyage d'Espagne pour aider au roy d'Espagne Henri de Trastamare, contre dam Piètre<sup>40</sup>. Mais avant je fus en Bretagne à la besoigne de Aulroy<sup>41</sup> et me mis dessoubs messire Hue de Cavrelée<sup>42</sup> et là me recouvray car la journée fut pour nous et eus de bons prisonniers qui me valurent deux mille francs. Si m'en allais à dix lances avecques messire Hue de Cavrelée en Espagne et boutasmes hors le roy dam Piètre. Et depuis quant les alliances furent du roy dam Piètre et du prince de Galles, et que il le voulut remettre en Castille (si fist-il) je y fus et tousjours en la compagnie de messire Hue de Cavrelée, et retournay en Aquitaine avecques luy. »

« Or se renouvela la guerre du roy de France et du prince. Si eusmes et avons eu moult à faire car l'on nous fist trop forte guerre pour laquelle guerre sont morts grant nombres des capitaines anglois et gascoings, et encoires. Dieu merchy je suis demouré en vie. Premièrement messire Robert Bricquet mourut en Orliennois<sup>43</sup>, entre le pays de Blois et la terre au duc d'Orléans, en une place que l'on dit Olivet, et là le rua jus et toute sa route ung très-gentil escuier de Haynnau, moult vaillant homme durement et bon

---

<sup>36</sup> Gardez-moi

<sup>37</sup> Chers. Le *i* ne se prononce pas dans certaines tournures médiévales de Froissart et en patois du Velay.

<sup>38</sup> Bertrand du Guesclin.

<sup>39</sup> Arnaud d'Audrehem.

<sup>40</sup> Pierre le Cruel.

<sup>41</sup> Bataille d'Auray.

<sup>42</sup> Hugues Calveley.

<sup>43</sup> Pays d'Orléans : l'Orléanais.

capitaine qui s'appelloit Alard de Donstienne, et se surnommoit de Barbenchon car il en estoit de lignage. Cet Alard estoit pour le temps gouverneur de Blois et gardien de tout le pays de par les seigneurs Loys Jehan et Guy. Si luy chéy<sup>44</sup> en main de rencontrer à Olivet messire Robert Bricquet et messire Robert Cheny. Il les rua jus, et furent morts sur la place et aussi furent tous leurs gens, ne oncques il n'y eut homme pris à raenchon. Depuis advint que, en la bataille de Merc en Saintonge, Carsuelle fut occis par messire Bertrand qui le rua jus et bien sept cens Anglois furent tous mors en celle besoingne. Et à Sainte-Syvère furent occis aussi, des capitaines anglois, Richard Gilles et Richard Helmen. Je en sçay petit<sup>45</sup>, excepté moy, que tous n'aient esté occis sur les champs. Si ay-je tenu frontière et fait guerre pour le roy d'Angleterre car mon héritage estt en Bourdellois<sup>46</sup>. J'ay aucunes fois esté rué jus et tant près mis au net que je n'avoie sur quoi monter. A l'autre fois j'estoie riche assez ainsi que les bonnes fortunes venoient. Et fusmes ung temps compaignons d'armes, moy et Raymonnet de l'Espée et tenismes en Toulousain sur les frontières de Bigorre le chastel de Mauvoisin, le chastel de Trigalet et le chastel de Nentilleux, qui pour lors nous portèrent grant profit puis nous en vint roster le duc d'Angou par sa puissance et aussi fut Raymonnet de l'Espée pris, mais il se tourna françois et je demouray bon Anglois et seray tant comme je vivray.»

« Vrai est que, quant j'eus perdu le chastel de Trigalet, et je fuis conduit au Chastel-Cuillier. Et le duc d'Angou se fut retrait<sup>47</sup> en France je m'avisais que encoires je feroie quelque chose où j'aurais profit ou je demourrois en la peine. Si envoiay espier la ville et le chastel de Thurye en Albigois, lequel chastel depuis m'a valu, tant par pillage que par pactis que par bonnes fortunes que j'ay eues, cent mille francs et vous diray comment je le prins et conquis.»

Ma Route et ma peau<sup>48</sup> !

Les femmes de la ville venoient à tout cruches et autres vaisselles, et là puisoient, et les emportoient amont en la ville sur leurs testes. Je me mis en peine pour l'avoir, et pris jusques à cinquante compaignons de la garnison du Chastel-Cullier et chevauchasmes tout ung jour par bois et par bruières<sup>49</sup> et la nuit enssieuvant, environ mie-nuit, je mis une embusche près de Thurie. Et moy tant seulement en habit de femmes<sup>50</sup> et cruches en nos mains venismes en une prairie assez près de la ville et nous muchasmes<sup>51</sup> en ung grant mulle de fain. Et si estoit environ la Saint-Jehan en été que l'on avoit fanné et fauchié. Quant l'heure fut venue que la porte fut ouverte et que les femmes commencèrent à venir à la fontaine chascun de nous prist sa cruche, et les emplismes à la fontaine et puis nous mismes au retour vers la ville nos visages envolepés de ceuvrechiés<sup>52</sup>. Jamais nul ne nous recongnut. Et les femmes que nous rencontrions, nous disoient « Ha sainte Marie que vous estes matin levées ».

Nous respondions en leur langage à feinte voix « C'est voir. »

Et passions outre et ainsi tous six nous venismes à la porte et quant nous y fusmes venus nous n'y trouvassmes autre garde que ung chavetier qui mettoit à point ses fourmes et ses rivets. L'un de nous sonna ung cornet pour attraire nos compaignons qui estoient en l'embusche. Le chavetier ne s'en donna de garde, mais bien ouit le cornet sonner et demanda à nous :

« Femmes, haro Qu'est cela ? Qui a sonné ce cornet ? »

L'un respondit « C'est ung prestre qui s'en va aux champs je ne sçay s'il est curé ou chappellain de la ville. »

---

<sup>44</sup> Ainsi lui arriva...

<sup>45</sup> J'en sais peu (de choses).

<sup>46</sup> Pays de Bordeaux : Bordelais.

<sup>47</sup> Fut revenu de sa captivité en Angleterre.

<sup>48</sup> Mon chemin et ma vie. Froissart ponctue ainsi chaque fin de chapitre. Cheminer est son destin, sa vie.

<sup>49</sup> Landes.

<sup>50</sup> Déguisés en femmes.

<sup>51</sup> Nous nous cachâmes dans une grande meule de foin.

<sup>52</sup> Nos visages dissimulés sous des coiffures.

« C'est voir, respondit le chavetier, c'est messire Francois nostre prestre. Moulout volentiers est sur les champs bien matin pour querre les lièvres. »  
Et tantost en ce disant, nos compaignons venus, la porte fut saisie. Au dehors du chastel et de la ville il y a une très-belle fontaine, qui, par usage, est tous les matins gardée. et nous entrasmes en la ville en criant « Ville gaingnie<sup>53</sup> ». Mais nous n'y trouvasmes oncques homme qui mit main à l'espée, ni corps de deffense, ni femme aussi. »  
« Ainsi pris-je la ville et le chastel de Thurie qui m'a fait plus de profit et rendu plus de revenus par an (et tous les jours quant il venoit bien à point) que le chastel et toutes les appendences d'icelluy<sup>54</sup> à vendre au plus destroit et au plus cher ne valent. Or ne sçay à présent que j'en doye faire car je suis en traité devers le comte d'Armeignach<sup>55</sup> et le dauphin d'Auvergne qui ont puissance expresse, de par le roy de France de acheter les villes et les forts aux compaignons qui les tiennent en Auvergne, en Rouergue en Quersin, en Lymosin, en Pierregorth, en Albigois et en Agen, et à tous ceulx qui font guerre et qui l'ont fait au titre du roy d'Angleterre. Et les plusieurs s'en sont jà pactis et ont rendu leurs forts. Or ne sais-je si je rendrai le mien. »

A ces mots respondit le bourg de Campane et dit :

« Cousin vous dites voir. Aussi pour le fort de Carlat que je tiens en Auvergne, suis-je venu apprendre des nouvelles à Orthais<sup>56</sup> en l'ostel du conte de Fois car messire Loys de Sancerre mareschal de France doit icy estre temprement. Il se tient à Tharbe<sup>57</sup> ainsi que j'ay ouï dire à ceulx qui l'ont vu. »

A ces mots demandèrent-ils le vin il fut apporté et busmes, et puis dit le Bascot de Mauléon à moy :

« Messire Jehan qu'en dites-vous? Estes-vous bien informé de ma vie? J'ay eu encore assez plus d'aventures que je ne vous ay dit desquelles je ne veuille mie ne puis de toutes parler.»

« Par ma foi, sire, dis-je, voirement vous m'en avez bien racompté et je y ay pris moult grant plaisir. »

Encoires remis-je le Bascot de Mauléon en parole et lui demandai de Loys Raymbault<sup>58</sup>, appert escuier et grant capitaine de gens d'armes pour tant que une fois je l'avoie vu en Avignon en moult bon arroy que il estoit devenu.

« Je le vous dirai respondit le dit Bascot. Du temps passé quant messire Seguin de Batefol eut tenu Brude-en-Villay<sup>59</sup> à quatre lieues du Puy en Auvergne<sup>60</sup>, et il eut guerroyé le pays et moult conquis, il retourna en Gascoingne, et donna à Loys Raymbault et à ung sien compaignon qui s'appelloit Limosin, Brude et Anse sur la Saône. Le pays pour le temps estoit si foulé et tellement grevé et à tous costés rempli de compaignes, que nuls à peine n'osoit sortir hors de sa maison. Et vous dis que entre Brude en Auvergne et Anse a plus de trente-six lieues, tout le pays est de montaignes tout bossu. Mais, quant il venoit bien à plaisance à Loys Raymbault à chevauchier de Brude à Anse il n'en tenoit nul compte, car ils tenaient sur le chemin plusieurs forts en la conté de Forez et ailleurs, où ils se rafraichissoient. Les gentils hommes pour ce temps d'Auvergne<sup>61</sup>, de Forez et de Velay et des frontières estoient tellement foulés et travaillés et si menés par la guerre ou par estre pris et raenchonnés, que chacun ressoingnoit<sup>62</sup> les armes. Car il

---

<sup>53</sup> « Ville gagnée ! »

<sup>54</sup> Le château et toutes ses dépendances.

<sup>55</sup> Le comte d'Armagnac.

<sup>56</sup> Orthez.

<sup>57</sup> Tarbes.

<sup>58</sup> Louis Raimbault. Parfois Rambault.

<sup>59</sup> Brioude en Velay. Brioude n'est pas dans le Velay tel que découpé actuellement, mais en Val d'Allier, en Limagne..

<sup>60</sup> Le Puy en Velay. Froissart a inversé les appartenances régionales de Brioude et du Puy...

<sup>61</sup> Le Bascot évoque là, des faits des années 1763 et 1764, deux et trois ans après la mort d'Armand IV d'Alegre.

<sup>62</sup> Rangeait ses armes, ou déposait ses armes.



n'y avoit nuls grans chiefs des seigneurs de France qui missent ou pays gens d'armes car le roy de France estoit jeune homme et avoit à entendre en trop de lieux en son royaume. De toutes pars compagnies et *routes* chevauchent et se tenoient les champs et les forts, ne on n'en pouvoit estre quitte. Et d'autre part les grans seigneurs de France estoient ostagiers<sup>63</sup> en Angleterre, et entendis on pilloit et desroboit de tous costés leurs hommes et leurs pays. Et n'y pouvoient nullement remédier car leurs gens n'avoient point de courage pour s'armer ni pour deffendre leurs biens. »

« Advint que Loys Raymbault et Limosin qui estoient compagnons d'armes ensemble tombèrent en haine.

Je vous diray pourquoy.

Loys Raymbault avoit en Brude une moult belle et gaillarde femme pour amie et l'aymoit de tout son coeur parfaitement. Quant il chevauchoit de Brude à Anse il la recommandoit à Limosin qui estoit son compagnon d'armes auquel du tout il se confioit. Limosin fit de la damoiselle telle et si bonne garde qu'il en fit toutes ses volontés et tant que Loys Raymbault en fut tellement par plusieurs gens informé. De ceste advenue il cueilly en si grant haine son compagnon, que, pour luy faire plus grant blâme, il le commanda à prendre par ses varlets et le fit mener et courir tout nu en ses brayes et battre d'escorgies, et sonner la trompette devant luy et à chascun carrefour crier son fait et puis bannir de la ville comme ung traître et en tel estat en une simple cotte bouter hors.

Ce despit fist Loys Raymbault à Lymosin lequel despit il ne tint pas à petit, mais à très-grant, et dist que il se vengeroit quant il pourroit sicomme il fist depuis<sup>64</sup>. »

« Limosin du temps qu'il avoit esté en bon arroy en Brude en allant de Brude à Anse, et en chevauchant aussi le pays de Velay avoit toujours moult fort évité la terre du seigneur de La Volte<sup>65</sup> ung baron demourant sur la rivière du Rosne car il l'avoit servi dès sa première jeunesse. Si se advisa qu'il se retourneroit à ce besoing par-devers lui et lui crieroit merchy<sup>66</sup> et luy requerroit qu'il luy volsist faire sa paix en France et il seroit à toujours mais bon et loyal François.

Il s'en vint à la Volte. Moult bien y sçavoit le chemin, et se bouta en ung hostel, car il estoit tout de piet. Quant il sceut que heure fut, il alla au chastel devers le seigneur. L'on ne le vouloit laisser entrer en la porte. Toutesfois par couvertes paroles il parla tant que le portier le mit dedans la porte mais il lui deffendit qu'il n'allast plus avant sans commandement. Il obéit, car autrement faire ne pouvoit.

« Le sire de la Volte s'en vint à heure de relevée esbatre en la court et vint à la porte. Tantost se jeta Limosin à deux genouls devant lui et lui dit :

« Ha monseigneur, ne me reconnoissiez-vous pas ? »

« Par ma foy, respondit le seigneur, je ne te congnois. »

Car pas ne s'advisoit que ce fust Lymosin. Mais, ung petit après que il l'eust advisé il luy dist :

« Mais tu ressembles trop bien au Lymosin qui une fois fut mon valet. »

« Par ma foy monseigneur, dit-il, Lymosin suis-je et vostre valet aussi. »

Adont luy alla-il crier merchy de tout le temps passé, et lui compta de point en point toute sa besoingne et toute la manière comment Loys Raimbault l'avoit démené. En la fin le sire de la Volte lui dist « Lymosin, mais qu'il soit ainsi que tu dis et tu veuilles estre bon et loyal François je te feray ta paix partout. »

« Par ma foy dit-il, monseigneur je ne fis oncques tant de contraires au royaume de France que j'y ferai encoires de profit. »

« Or je le verrai » dit le seigneur de la Volte. »

Depuis, ce seigneur de la Volte le tint en son hostel et sans point laisser partir tant qu'il eut à Lymosin acquis sa paix partout et quant Lymosin put par honneur chevauchier, le sire de la Volte le monta et arma et le mena au Puy devers le sénéchal de Velay et

---

<sup>63</sup> Otages.

<sup>64</sup> Le Limousin ne prit pas à la légère l'insulte que Louis Raimbault lui avait faite. Il décida de se venger. Ainsi qu'il le fit depuis lors.

<sup>65</sup> La Volte sur le Rhône, et non pas La Voûte sur Loire.

<sup>66</sup> Limousin avait servi le seigneur de La Volte. Il se dit qu'il retournerait bien le voir et, pour le remercier, lui donnerait à prendre Louis Raimbault.

l'aquointa de luy. Là fut-il enquis et examiné de l'estat de Brude et de Loys Raimbault, et, quant il chevauchoit, quel chemin il prenoit.

Il déclaira tout et dist :

« Quant Loys Raymbault chevauche il ne mène en sa compaignie pas plus de trente ou de quarante lances. Les chemins que il fait, je les sais tous par cuer, car, avecques luy et sans luy je les ay esté trop de fois.

Et, si vous voulez mettre sus une chevauchée de gens d'armes, je offre ma teste à trancher, si vous ne le tenés dedens quinze jours<sup>67</sup>. »

Les seigneurs s'arrestèrent à son propos. On mit espions en oeuvre. Loys Raimbault fut espionné, et advisé que il estoit venu de Brude à Anse emprès Lyon sur le Rosne. Et quant Lymosin le sut pour vrai, il dit au seigneur de la Volte :

« Sire, faites vostre mandement il est heure. Raymbault est à Anse, et sachez que brief il rappassera<sup>68</sup> et, s'il vous plaist, je vous menerai au détroit où il faut qu'il passe. »

« Adonc le sire de la Volte fit son mandement et se fit chef de ceste chevauchée et manda le bailly de Velay, le seigneur de Montclau, Gérard de Fallioche et son fils Jehan messire Ploustrart de Vernet Jaques de Villenoefve et toutes les gens d'armes de là environ, et furent bien trois cens lances et tous se assemblèrent à Nonnay.

Par le conseil de Lymosin l'on fist deux embusches.

Le visconte de Polignac et le seigneur de Chalencon en eurent l'une à gouverner.

Le sire de la Volte, le sire de Montclau, messire Loys de Tournon et le sire de la Saillière eurent l'autre.

Avoient justement party leurs gens, et estoient le visconte de Pollignac et les siens assez près de Saint-Rambert-en-Forez sur ung pas où il convenoit que Loys Raymbault et les siens passassent la rivière de Loire au pont ou ils la passassent plus amont à gué dessoubs le Puy-en-Lyonnois. »

« Quant Loys Raymbault eut fait ce pour quoy il estoit allé à Anse il party à tout quinze lances comme celuy qui ne doute d'avoir nul rencontre. Jamais ne se fust doubté en riens de Lymosin. C'estoit la moindre pensée qu'il eut.

Et vous dis que par usage le chemin que il faisoit au passer, il ne le faisoit jamais au retour. Au passer, il avoit tenu le chemin de Saint-Rambert et au retour il fist l'autre et prit les montaignes dessus Lyon et dessus Vienne et au dessoubs du Bourg-d'Argental, et s'en alloit tout droit devers le Monastier à trois petites lieues du Puy. Et avoit passé entre le chastel de Monistrol et Montfaulcon. Et s'en venoit ridant le pays vers ung village que l'on dit la Vacière entre Nonnay et Saint-Julien-au-Bois.

Là a ung destroit où il faut que l'on passe comment que ce soit. On ne le peut eschiever<sup>69</sup> qui veut faire ce chemin si l'on ne va par Nonnay.

Là estoit l'embusche du seigneur de la Volte, où bien avoit deux cens lances.

Loys Raymbault ne se donna de garde quant il fut embatu enmy eulx.

Adonc le seigneur de la Volte et ses gens qui estoient tous pourvus de leur fait, couchèrent leurs lances et s'en vinrent, criant « La Volte », férir en ces compaignons qui chevauchent épars et sans arroy<sup>70</sup>. Là en y eut de première venue la greigneur<sup>71</sup> partie de coups de lances rués jus et portés par terre. Fut Loys Raymbault jousté et porté jus de son cheval par ung escuier d'Auvergne, qui s'appelloit Amblardon de Villejaque.

On s'arresta sur luy et fut pris. Et tout le demourant<sup>72</sup> de sa route morts ou pris. Oncques homme n'en eschappa et trouvèrent en bouges<sup>73</sup> la somme de trois mille francs que Loys Raymbault avoit reçus à Anse pour le *pactis* des villages de là environ, dont les compaignons François eurent grant joye car chacun en eut sa part. »

« Quant Lymosin vit que Loys Raymbault estoit ainsi au passage attrapé, il se monstra en sa présence et dit par ramprogne « Loys! Loys! cy faudra compaignie. Souviengnevous du blasme et de la vergoingne<sup>74</sup> que vous me fîtes recevoir à Brude pour vostre

---

<sup>67</sup> Si vous ne le prenez d'ici à quinze jours.

<sup>68</sup> Il repassera bientôt.

<sup>69</sup> On ne peut l'éviter.

<sup>70</sup> Sans s'être parés d'armures.

<sup>71</sup> La majeure partie.

<sup>72</sup> Le reste de sa troupe.

<sup>73</sup> Dans des sacs, sacoches, besaces.

<sup>74</sup> Honte.

amie. Je ne cuidasse pas que pour une femme vous me dussiez avoir fait recevoir ce que je receus et si la cause pareille fut advenue à moy je ne m'en fusse autant courouchié car deux compaignons d'armes, tels que nous estions lors, se pouvoient bien au besoin passer d'une femme. »

De ceste parole les seigneurs commencièrent à rire mais Loys Raymbault n'en avait tallent.

« Par celle prise de Loys Raymbault, ceux qui estoient en Brude, rendirent la ville et le fort au sénéchal d'Auvergne car, puisqu'ils avoient perdu leur capitaine et toute la fleur de leurs gens il n'y avoit point de tenue. Et aussi firent ceux de Anse et autres forts qui se tenoient en Velay et en Forez de leur partie et furent tous chanceux ceux qui enclos s'estoient en aucuns forts si on les laissa partir, leurs vies saulves.

Adonc fut Loys Raymbault amené au fort chastel dit Nonnay et là emprisonné.

L'on en rescriptsit<sup>75</sup> au roy de France, lequel eut grant joye de sa prise. Assez tôt après il en fut ordonné, et m'est advis, à ce que j'ai pu ouï recorder<sup>76</sup>, que il eut la teste trenchie à Villeneuve emprés<sup>77</sup> Avignon, et ainsi advint que Loys Raymbault qui moult appert homme d'armes avoit esté en son temps mourut. Dieu ait l'âme de luy! »

« Or, beau maistre, dit le Bascot de Mauléon ay-je bien tenu paroles pour passer la nuit ? Et toutesfois elles sont véritables.»

« Par ma foy, respondis-je, oui et très-grans merchis. A vos comptes ouï ay-je eu part autant bien que les autres, et ils ne sont pas perdus car, si Dieu me laisse retourner en mon pays et en ma nation, de ce que je vous ai ouï dire et racompter et de tout ce que j'aurai vu et trouvé sur mon voyage et qui appartienne à ce que j'en face mémoire en la noble et haulte histoire de laquelle le gentil comte Guy de Blois m'a embesoinné<sup>78</sup>, je le croniqueray<sup>79</sup> et escripvray à cette fin que ensieuvant<sup>80</sup>, il en soit mémoire à tousjours avecques les autres besoingnes dont j'ai ci-devant parlé et parleray et escripray par la grâce de Dieu.

A ces mots prit la parole le bourg de Campanie qui s'appelloit Ernaulton et commença à parler, et eut bien volentiers, à ce que je me pus percevoir, recordé la vie et une partie de l'affaire de lui et du Bourg Anglois son frère et comment ils s'estoient portés en armes en Auvergne et ailleurs. Mais il n'eut point le loisir de faire son compte car la guette du chastel sonna pour assembler toutes gens de aval la ville d'Orthais, qui estoient tenus de aller au souper du conte de Foix.

Lors furent ces deux escuiers appareillés, et firent allumer torches et tortuis. Ainsi nous partismes tous ensemble de l'ostel, et nous mismes en chemin pour aller au chastel. Et aussi firent tous chevaliers et escuiers qui estoient logés en la ville.

Ma Route et ma peau !



Transcrit pour les Amis d'Allègre.

G. Duflos  
2013

---

<sup>75</sup> On voit bien la racine latine d'un mot perdu depuis : transmettre par écrit : l'on en référa.

<sup>76</sup> Le mot « recorder » s'est perpétué en Anglais. De nos jours on dira raconter ou rapporter.

<sup>77</sup> Près d'Avignon.

<sup>78</sup> M'a chargé. En effet, à l'époque où a lieu cette nuit d'Orthez, Froissart est au service du comte de Blois.

<sup>79</sup> Je l'écrirai dans ma chronique.

<sup>80</sup> Afin que (...) s'ensuivant, (ou par la suite) on s'en souviennne pour toujours.